

LE ROLE DE L'INTS DANS LA LUTTE CONTRE LES MALTRAITANCES DES PTA

INTRODUCTION

Créé en 2013 par le Ministère des Affaires Sociales, l'INTS est une réponse de l'Etat congolais face à la multitude diversifiée des vulnérables qui pullulent sur son territoire et parmi lesquels se recrute une catégorie à la vie particulièrement préoccupante, parce que victime inoffensive des maltraitances inexplicables: les PTA.

PROBLEMATIQUE

Nous sommes de nos jours en effet témoins d'une flagrante contradiction existentielle qui consiste pour notre société à vouloir à la fois une chose et son contraire. Nous voulons tous vivre longtemps, nous prions et formulons les vœux de longévité à tous ceux qui nous sont chers. Cependant, nous supportons à peine ceux à qui l'existence accorde cette faveur : les vieilles personnes, les personnes du troisième âge. Cruelle ignorance, égoïsme pathétique, il nous semble, visiblement, que les seuls candidats éligibles à la longévité, les seuls qui soient à nos yeux, socialement acceptables, c'est nous-mêmes. Quant aux autres, nous avons l'impression qu'ils n'ont pas droit à se faire des vieux os. De sorte que, lorsque, malgré nous, ils y arrivent, ils paraissent encombrer notre espace, gêner notre épanouissement. Sans le proclamer ouvertement et sans le confesser sincèrement, nous sommes malheureux de les voir heureux, les voir vivre on dirait indéfiniment. "Mm ! Alinga konuna te mère oyo, type oyo". il ne veut pas vieillir, ce vieux type. Nous n'arrêtons pas de nous demander quand ils décideront de partir.

Nous n'avons de cesse à les voir évacuer notre périmètre. Et les raisons ne manquent pas pour expliquer notre attitude. Ils ont dépassé leur époque, consommé leur crédit. C'est des charges sociales, estiment les occidentaux. Ce sont des sorciers, disent les Africains d'aujourd'hui, des "n'tshors", pour les kinois dont le seul critère d'identification de la sorcellerie est dans cas l'âge avancé de la personne incriminée. Une fois ces verdicts prononcés, nous n'avons plus de scrupule à leur réserver des traitements punitifs, plus rien ne nous retient pour leur imposer toute sorte de violences et de souffrances, aussi bien verbales, physiques que psychologiques : calomnies, querelles, provocations, humiliations, moqueries, de toutes sortes.

Exploitant leurs faiblesses physiques et parfois intellectuelles, nous les logeons où nous voulons et comme nous voulons : hospice des vieillards à peine habitables, maisonnette annexe négligée retranchée au coin de la parcelle, petite bicoque trouée reléguée au bout du village. Nous les nourrissons et les soignons avec ce que nous voulons, tel que nous le voulons : plats répétés, visites ponctuelles, hygiène superficielle, soins de santé sporadiques. Nous leur faisons faire et dire ce que nous voulons, jusqu'à leur arracher des aveux pour des choses qu'ils n'ont pas faites, des promesses et des engagements auxquels ils n'ont jamais pensé de leur vie, allant parfois jusqu'à les soumettre au chantage : testaments dictés ou trafiqués, biens vendus par la force ou la ruse, arbres généalogiques déformés, poison, assassinant, etc., dans le cas où nous ne les laissons pas simplement à l'abandon, dans un drastique dénuement quasi monacal. Car en RD Congo, au Kivu et dans la province Orientale, aussi curieux que cela puisse paraître, on enregistre plus des maltraitances commises par les civiles sur les vieillards que par les militaires et les policiers, 15,9 contre 8,6¹. Dans les autres provinces, en ville comme en campagne, la différence

¹STATISTIQUES INES, RDC, 2013

n'est pas grande. A voir les kinois par exemple se déchaîner sur un vieillard à l'occasion de la mort d'une personne plus jeune, c'est comme s'ils avaient affaire à leur pire ennemi : injures, menaces et parfois même des coups de poings, des violences toutes ayant un impact direct sur le corps et sur le cœur.

De même, lorsque nous observons la plupart d'entre nous se comporter face à un vieillard rencontré au hasard des rues et même parfois face à nos propres parents devenus vieux, nous avons l'impression que les vieilles personnes sont porteuses de la lèpre ou la poisse. A y regarder de près, nous sommes tous auteurs des maltraitances faites aux PTA.

Nous sommes donc les vrais sorciers de par notre attitude à leur égard : notre égoïsme, notre ignorance, notre négligence, notre distance, notre insouciance, notre silence, notre indifférence et donc notre condamnable omission. Et pourtant, pour ceux qui les approchent et qui savent les traiter comme il se doit, les PTA représentent une mine d'or. Peut-être devrions-nous nous efforcer de les connaître ? Il nous semble qu'alors, nous les comprendrions et les prendrions pour ce qu'ils sont réellement, ce qu'ils sont vraiment, objectivement. Car, les PTA, c'est qui ?

DEFINITION

La personne du troisième âge, PTA en sigle, est celle dont l'âge se situe au-delà de 55 ans. L'ONU place plutôt cet âge dans la fourchette comprise entre 60 et 70 ans. Une PTA est pour le sens commun, une personne d'âge avancé, l'âge de vieillesse, symbolisé généralement par le départ en retraite². Il faut ici faire la différence entre une PTA et une PPA ou la personne la plus âgée, c'est-à-dire celle qui a l'âge le plus élevé, comparé à

²SIMONE DE BEAUVOIR, la vieillesse, Paris, Gallimard, 1970, p.3

la moyenne de la population dans laquelle elle vit³. Relevons en outre l'importance qu'il y a, dans une analyse scientifique touchant à la prise en charge des PTA, de toujours associer à l'âge de la personne les facteurs biologiques et environnementaux, qui sont généralement contributifs de la vulnérabilité de des individus considérés.

En effet deux personnes peuvent avoir le même âge biologique mais ne pas afficher la même apparence ou accuser les mêmes faiblesses physiques. L'âge biologique est donc parfois différent de l'âge social ou psychologique. L'âge c'est des chiffres, disent certains, la vraie réalité est psychologique et réside dans la tête. En effet, pour des personnes ayant hérité d'une constitution physique solide, par exemple, celles dotées d'un bon mental, celles bénéficiant de conditions de vie idéales ou celles ayant observé une bonne hygiène alimentaire ou une stricte discipline de vie, l'âge biologique est généralement plus élevé que l'âge réel.

Une anecdote. Dans un hospice, des journalistes l'interviewent deux vieilles dames pour connaître le secret de leur longévité. « Dans ma vie, je ne fumais pas, ne consommait pratiquement pas d'alcool et n'abusais d'aucun plaisir qu'il soit de table ou de chair », dit la première qui confessa avoir 80 ans d'âge, à la fin. Pendant qu'elle parlait sa congénère n'arrêtait pas de secouer la tête et l'index, en signe de protestation. « Moi, je buvais comme un polonais, fumais comme une locomotive et ne me privais d'aucun plaisir qu'il soit de chair ou table. Et comme vous pouvez le constater, nous sommes arrivées toutes deux au même résultat ». -Vous avez quel âge, demandèrent les journalistes ?

³BARRES R, HENRICH A.M, RIVAUD N., Dictionnaire de la santé et de l'action sociale, Paris, Foucher, 2004

-Quarante ans, répondit-elle.

De façon générale, la vitesse de vieillissement d'un individu est relative à la nature de ses gènes, les charges et les affects socio-psychologiques, l'allure et la qualité de la vie. Ceux qui abusent des plaisirs de table et de la chair, par exemple, ceux qui vivent à la quatrième vitesse et ne s'imposent aucune contrainte, s'exposent plus à l'usure corporelle que les autres. Les habitants des pays pauvres et sous-développés vieillissent et meurent plus vite que ceux des pays riches. Dans ces derniers pays d'ailleurs, nombreuses sont les PTA qui, malgré la somme de leurs années d'existence, sont encore professionnellement actives.

Devancière en cette matière, la société africaine traditionnelle accordait une importante place socio-professionnelle aux PTA, considérées comme des détenteurs d'un savoir ancestrale séculaire et sécurisant, arbitres sociaux, facilitateurs patentés et trait d'union entre les vivants et les morts. Rejoignant cette vision des choses, la tendance actuelle des pays développés consiste à tirer de plus en plus bénéfice de l'expérience des PTA en les mettant dans des conditions de vie et de travail susceptibles à la fois de les aider à se régénérer, de leur permettre de contribuer socialement et de préparer professionnellement la relève.

L'exemple du Canada en cette matière, qui organise des crèches fréquentées par les PTA et les petits enfants, est édifiant. Une telle expérience a pour entre autres conséquences :

- le fait de voir l'âge de la retraite être revu à la hausse (il est passé de 60 à 65 ans dans la plupart des pays),
- le fait de considérer comme étant réellement vulnérables les personnes du 4^e âge, les PQA. Ainsi donc, eu égard à leur riche expérience sociale et au

nombre généralement impressionnant des connaissances accumulées au cours de leur longue existence, les PTA sont des personnes qui nous lèguent un important patrimoine socio-culturel grâce auquel la société humaine n'est pas une forêt noire et épaisse nécessitant un laborieux débroussaillage individuel pour y vivre, mais plutôt une communauté organisée des personnes à travers laquelle nous évoluons aisément, sevrés par leur expérience et guidés par les règles de vie qu'elles nous révèlent et que nos ancêtres, par elles, nous ont léguées. En ce sens, si elles sont sorcières, elles le sont du fait de détenir une science et une connaissance quasi ésotériques qu'elles sont cependant généralement disposées à partager généreusement. Elles sont les savants d'Afrique et du monde et représentent cette bibliothèque dont parle HAMPATEBA et qu'il faut bien se garder de brûler⁴.

Mais il ne nous faut entretenir ici aucune illusion: quelles que soient la qualité et l'importance du patrimoine qu'elles ont à nous léguer, les PTA tout comme les PQA, ont leurs limites. L'humain est, comme disent les philosophes, un être pour la mort et ce, dès ses origines. Il est un acteur temporel qui ne demeure pas éternellement sur scène.

La personne humaine en effet naît, grandit, contribue socialement en produisant professionnellement, mais elle finit tôt ou tard par s'affaiblir, se soustraire du public et disparaître un jour. Elles sont déjà rares les vieilles machines de 50 ans, les voitures par exemple, à pouvoir fonctionner ou rouler correctement. Quelles que soient leur robustesse et leur solidité, les meilleures d'entre elles finissent un jour par connaître l'usure. Plus les années passent, plus les pannes se multiplient, exigeant qu'on s'en occupe mais pour conduire à la fin de compte à un arrêt complet du moteur. Les véhicules sont pourtant faits de fer. A fortiori les hommes, êtres de

⁴FERDINAND NATHAN, La poésie traditionnelle, série littéraire africaine, Paris, Nathan, 1971, p 9 et 12

chair...Quelles que soient sa robustesse et ses capacités de résistance, dépassé un certain âge, la personne humaine finit par expérimenter une déchéance progressive de ces ses organes et ses sens. Les maladies multiples s'annoncent, les pannes de tout genre se font fréquentes, puis elle perd petit à petit ses forces, ses possibilités et ses capacités et devient malgré elle, une personne vulnérable, dépendante, nécessitant par ce fait une prise en charge sociale appropriée. Nous nous retrouvons dès lors dans le domaine particulier du Travail Social, le terrain privilégié de l'Assistant Social qualifié, une spécialité de l'INTS. Mais comment cette institution universitaire s'y prend-t-elle ?

REPONSE : LA FORMATION DES ASSISTANTS SOCIAUX

Investie de la mission officielle de produire des acteurs sociaux publics qualifiés dans la prise en charge des vulnérables, les PTA notamment, l'INTS a un programme d'enseignement de niveau supérieur axé sur la théorie et la pratique et dont le condensé des matières principales comprend notamment les branches ci-après: La sociologie, la psychologie, l'anthropologie, l'histoire et la méthodologie du travail social, l'approche des phénomènes sociaux contemporains, la logique, l'informatique, l'économie, le droit, l'environnement, l'hygiène et la santé, la communication et l'animation, l'éthique et la pratique ou les stages professionnels, etc.⁵

LES ATTENTES

Soucieux de brasser pour la nation congolaise et les nations étrangères des produits intellectuels de haute qualité, l'INTS met sur le marché de l'emploi, des acteurs professionnels de l'action sociale outillés dans :l'accompagnement des personnes en situation difficile, la promotion

⁵Cfr PROSPECTUS SYNOPTIQUE de l'INTS

du changement social, la résolution des problèmes individuels, de groupes et des communautés, le développement et le renforcement des capacités des personnes en vue d'améliorer leur bien-être individuel, collectif et communautaire, la capacité de catalyser une dynamique de changement des comportements et prévenir la société sur les situations à risque. Par conséquent,

- ▶ A la fin du cycle de Graduat, un Assistant Social formé à l'INTS est capable de : Comprendre la problématique de la vulnérabilité, observer en connaisseur la situation d'un vulnérable, entrer méthodiquement en relation avec la personne, identifier ses problèmes, l'accompagner en projetant son autonomie et sa réinsertion, faire ensuite son suivi et son évolution, bref, capable de catalyser un changement positif individuel ou collectif et de prévenir la société sur les situations à risque.
- ▶ Au terme du cycle de Licence, un Assistant Social préparé par nos soins est capable de :
- ▶ Gérer les institutions sociales et de manager les projets sociaux, entrer en contact avec les individus, les groupes et les communautés, d'analyser leurs problèmes et de définir le plan d'intervention, d'influencer et de participer à la construction des politiques sociales, de faire un plaidoyer auprès des partenaires grâce à une approche multisectorielle, promouvoir le bien-être social, intervenir dans les catastrophes liées à l'environnement, etc.⁶

⁶Cfr PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT de l'INTS

CONCLUSION

Ainsi donc, en formant des spécialistes de la prise en charge sociale, l'INTS joue un rôle primordiale, aussi bien en amont, par ses enseignements théoriques et pratiques qu'en aval au travers des acteurs sociaux qualifiés déversés désormais chaque année sur le marché de l'emploi, un rôle primordial, dans la lutte contre les violences faites aux vulnérables dont les PTA. L'objectif étant, pour reprendre les termes du gérontologue Pierre Guillet⁷, que cette dernière catégorie des vulnérables, les PTA, vivent conformément aux trois critères américains du bon vieillissement :

- ▶ une durée de vie supérieure à l'espérance de vie nationale,
- ▶ une bonne santé,
- ▶ un sentiment de bien-être⁸.

Car, nos Assistants Sociaux ont mission d'accompagner au quotidien les personnes en situation difficile relevant des divers milieux sociaux-professionnels : les écoles, les prisons, les hôpitaux, les ministères, les banques, les entreprises publiques et privées, les orphelinats, les hospices des vieillards, etc. Ils sont appelés à être permanemment actifs au travers de l'identification, la communication, la sensibilisation, la vulgarisation des textes légaux, des normes, des standards et des programmes officiels de prise en charge sociale. Ils sont appelés à aller partout à la manière des disciples du Christ, à travers la RD Congo voire le monde, pratiquer une prise en charge curative et même, pourquoi pas, préventive, qualifiée, partout où la dignité humaine se trouve menacée, partout où l'être humain est affaibli dans sa prise des responsabilités, son individualité et son autonomie, partout où les hommes individuels ou en société se retrouvent face à la nécessité ou sont simplement guettés par la vulnérabilité.

⁷GOUVERNEMENT DU QUEBEC, 2009, Favoriser le vieillissement actif au Québec

⁸ Idem

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

(1) STATISTIQUES INES, RDC, 2013

(2) SIMONE DE BEAUVOIR, *la vieillesse*, Paris, Gallimard, 1970,

(3) BARRES R, HENRICH A.M, RIVAUD N., *Dictionnaire de la santé et de l'action sociale*, Paris, Foucher, 2004

(4) FERDINAND NATHAN, *La poésie traditionnelle, série littéraire africaine*, Paris, Nathan, 1971,

(5) Cfr PROSPECTUS SYNOPTIQUE de l'INTS,

(6) Cfr PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT de l'INTS

(7) GOUVERNEMENT DU QUEBEC 2009, *Favoriser le vieillissement actif au Québec*

(9) PALLAT, P. *Sociologie de la vieillesse*, P.U.F, Paris, 1963

(10) LEVET M. FONTAINE A, *Déontologie sociale*, Paris, P.U.F, N°373, 1987

(11) BERNARD, A., *L'homme et son accomplissement : Essai d'anthropologie philosophique*, Préface de Mgr TSHIBANGU Tsh., Kinshasa, St Paul, 1998

(12) GRAWITZ, M, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 2004

(13) COLTIER D, DENDALE P, BRABANTER P. De, *La notion de prise en charge : mise en perspective, langue française*, 2/2009 (n°162), p. 3-27

TUBULA Seshi Delphin, INTS/ Kinshasa, ce 14 juin 2019